

Paris, le 27 mai 2025

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS

OSTRUM SRI CREDIT EURO 1-3

**(Codes ISIN : Part R(C) : FR0011071778 / Part N(C) : FR0013307634 /
Part I (C) : FR0011068642 / Part I (D) : FR0011071273)**

Nous vous informons que le conseil d'administration (le "Conseil") de la SICAV NATIXIS AM FUNDS (le "Maître"), dont le fonds ci-dessus est un nourricier, a pris la décision de modifier le prospectus du Maître. La modification suivante sera reprise dans le prospectus du nourricier :

- Mise à jour conformément aux orientations de l'ESMA sur les noms des fonds :

Conformément aux orientations sur les noms des fonds contenant des termes liés aux critères ESG ou à la durabilité établies par l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA), qui entreront en vigueur le 21 mai 2025, nous nous engageons à éviter toute confusion potentielle concernant les noms de fonds par rapport à leurs stratégies d'investissement.

Pour plus de clarté et de transparence, nous allons changer le nom du nourricier comme suit :

Dénomination du produit actuel	Nouvelle dénomination du produit
OSTRUM SRI CREDIT EURO 1-3	OSTRUM CREDIT EURO 1-3

Cette modification entrera en vigueur le **30 mai 2025**.

Les autres dispositions de la documentation juridique restent inchangées.

Le DICI et prospectus peuvent vous être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Natixis Investment Managers International

43 avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS

E-mail : clientservicingAM@natixis.com

Ces documents sont également disponibles sur le site internet : www.im.natixis.com

